

## PROCES VERBAL DU CONSEIL du 19 Juin 2025

**Le dix-neuf juin 2025, à vingt heures trente**, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur RAIMBAULT Michel, Maire.

**Etaient présents** : M RAIMBAULT Michel - M CHANCEREL Philippe -- Mme DANIAU Bernadette - Mme TEXIER-HERVE Angélique - Mme CULLIN Geneviève – M VANDEWINKEL Laurence - M HOUTIN Jérôme - M THOMAS Philippe - M RABINE Antoine- M FERRE Pascal- - M MEZIERES Hervé.

**Excusés** : Mme MAILLERIE Chantal - M GAUTIER Philippe - M CHATELLIER Marcel - Mme GAUME

Formant la majorité des membres en exercice.

En application de l'article 2121-5 du code général des collectivités locales, Mme DANIAU Bernadette a **été nommée** secrétaire.

.....

### DEL-2025-06-01 : FINANCEMENT MARCHÉ EGLISE : PROPOSITION CREDIT AGRICOLE

L'ensemble des lettres d'engagement sont revenues signées en mairie et ont été transmises au maître d'œuvre.

Une réunion afin d'établir le calendrier des travaux est fixée le jeudi 3 juillet 2025 à 9h30, en mairie de Livré la Touche.

Proposition de Prêt du Crédit Agricole (Offre valable jusqu'au 26 juin 2025) :

Montant du Prêt 180 000€		
Durée	15 ans	20 ans
Taux Intérêt	3.99%	4.11%
Echéance Annuelle	16 005.08 €	13 243.80€
Montant des Intérêts	60 076.40	84 876.07€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

**-APPROUVE** l'option sur 15 ans pour un montant du prêt de 180 000€

**-AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### **DEL-2025-06-02 : SITUATION BUDGETAIRE AU 30 AVRIL 2025**

La situation est identique à celle d'Avril 2024.

La baisse des recettes s'expliquent par une moindre fréquentation de l'école & de la garderie.

La partie investissement sera présentée lors du prochain conseil.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

**-APPROUVE** la situation budgétaire au 30 avril 2025

### **DEL-2025-06-03 DOSSIER CANTINE ET GARDERIE**

**Cantine (remplacement de Françoise) :** Une journée d'immersion s'est déroulée avec une potentielle remplaçante à laquelle une proposition de rémunération a été proposée pour un CDD de 1 an.

Une réponse doit nous être donnée cette semaine.

La cantine centrale de Craon et l'EHPAD de Ballots peuvent fournir une liaison chaude. L'EHPAD de Ballots serait retenu en plan B

**Garderie :** Romane Berthois assure la garderie jusqu'à la fin de l'année scolaire. Sylvie GOHIER est en arrêt jusqu'à cette date.

Le Conseil prépare la rentrée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

**-APPROUVE** les changements lié au dossier cantine et garderie

**-AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### **DEL-2025-06-04 : VENTE DE CHEMINS RURAUX**

La procédure nécessite une enquête publique.

Les frais de Notaire (environ 200 par dossier) sont à la charge de l'acquéreur.

Les frais de bornage sont à la charge de l'acquéreur.

➤ Dossier à finaliser par l'enquête publique :

- Yves Sabin, 1 rue Temps Perdu

10m<sup>2</sup> x 2,00€ TTC = 20 € TTC

- Gwénael Leroy, Chemin de la Bûcherie

210m<sup>2</sup> x 0.65 = 136.50€ TTC

➤ Demandes actuelles :

- Bêchepois Antoine, Lot des Vigneaux : Accès Garage : au prix de vente du terrain du Lotissement (15€/m<sup>2</sup>)
- Perrigot Olivier, Fouché : Chemin
- Piquet Thérèse, La Guiocherie : Chemin
- Baron Jean Yves, le Gast : Chemin

Pour les chemins le prix de vente est de 0.65 €/m<sup>2</sup>

Pour rappel le prix du terrain non constructible est de : 2 €/m<sup>2</sup>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

**-APPROUVE** la procédure d'une enquête publique et des frais qui y sont liés.

### **DEL-2025-06-05 : COMPTE RENDU DE LA COMMAUTE DE COMMUNES**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité **émet** :

- **un Avis Favorable** à l'Adhésion du Groupement de communes dans le cadre de la lutte contre les déchets abandonnés.

- **un Avis Favorable** à porter à 59 le nombre de sièges du Conseil communautaire de la communauté de communes du PAYS de CRAON

### **DEL-2025-06-06: ATTRIBUTION DU LOGEMENT COMMUNAL DE TYPE 2 AU 17 RUE D'ANJOU**

Vu la convention n°53/3/11-1992/78-198/1827 fixant les droits et obligations pour la location du logement sis 17 rue d'Anjou à Livré la Touche

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que le logement communal de type 2, situé au 17 rue d'Anjou à Livré la Touche, est disponible à la location depuis le 20 décembre 2024.

Monsieur LECOMTE souhaite louer ce logement à compter du 16 Juillet 2025. Ce dernier répond aux conditions de ressources requises pour ce logement.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil que le loyer actuel est de 326,08 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

-**EMET** un avis favorable à l'attribution de cette location à Mr LECOMTE à compter du 16 juillet 2025,

- **PRECISE** que Le logement étant classé énergétiquement en « F », le loyer ne peut plus être révisé pour ces logements depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025

-**PRECISE** qu'un mois de dépôt de garantie sera demandé à la signature du bail.

- DECIDE** de faire établir le bail ainsi que l'état des lieux par Maître BAZELOT, notaire à Craon,
- AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches relatives à ce dossier et à signer toutes pièces nécessaires à la conclusion du bail.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **1-Organisation Journée Citoyenne du 13 septembre 2025 :**

Organisation d'un Barbecue le midi fourni par la commune

Réflexion sur les tâches à mettre en place ce jour-là :

- Boite à Livres
- Barrage rivière près du City Stade
- Installation de Bancs et Table de Ping-Pong

### **2-Organisation départ Française :**

Les élus vont se rapprocher de l'APPEL et de l'OGEC sur la possibilité de s'associer au Barbecue organisé le 4 juillet au soir. La Commune offrirait l'apéritif.

Concernant les cadeaux :

- une carte de 10 entrées à la piscine pour de l'Aquagym au tarif de 84,00 €uros. En plus de cela les élus sont en réflexion pour un autre cadeau qu'elle pourrait garder.

### **3- Tarifs Cantine et Périscolaire 2025-2026**

#### **4- Taris Salles 2025-2026**

Ces 2 points seront abordés lors du prochain conseil

#### **5- Recensement :**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Décide de nommer Madame Christine MORENO en qualité de Coordinateur communal

#### **6-Questions diverses**

Demander un devis à l'Entreprise DELHOMEL concernant la taille de la haie en sortie de Bourg direction CRAON

#### **2-Dates à retenir :**

- Prochain conseil : Jeudi 31 Juillet à 20h30.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20mn**